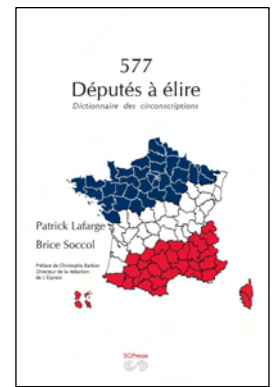


Vient de paraître

577 Députés à élire

L'ouvrage indispensable pour comprendre les législatives de 2007



577 députés vont être élus en juin prochain. Leurs circonscriptions sont ici passées au peigne fin : historique, personnalité du sortant, contexte des investitures, profil des prétendants.

577 circonscriptions photographiées avec pour chacune d'elle, une carte du département, la liste des cantons, un rappel des résultats des précédentes élections législatives depuis 1988 et du second tour de l'élection présidentielle de 1995.

577 circonscriptions décortiquées dans un style journalistique par deux spécialistes de la carte électorale qui nous livrent une analyse fine des enjeux et des rapports de force en présence.

Un ouvrage de référence et détaillé pour tous les publics (simples citoyens, décideurs politiques et économiques, universitaires, journalistes...), afin d'éclairer tous les acteurs de cette échéance nationale majeure à un moment où les Français semblent aspirer à un profond renouvellement de la classe politique.

Préfacé par deux observateurs privilégiés de la vie politique française : Pierre Avril, professeur émérite à l'université de Paris-II (Panthéon-Assas), membre de la Commission des archives constitutionnelles de la Vème République, auteur de nombreux ouvrages sur le Parlement et le droit constitutionnel et Christophe Barbier, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire "L'Express" et journaliste politique sur LCI.

Les Auteurs sont de fins connaisseurs des arcanes de la vie politique et parlementaire. Brice Soccol est diplômé de l'ESSEC et de l'Institut des hautes études internationales. Après avoir été successivement chargé de mission au Parlement européen pour l'UDF et délégué général du Parti Radical, il était, jusque là, conseiller, chargé des relations avec les collectivités territoriales et de l'égalité des chances au cabinet du ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. Patrick Lafarge est un spécialiste de la vie politique et parlementaire, consultant pour de nombreux élus et entreprises; il a collationné, au fil des ans, une importante documentation.

SGPresse éditions est un département de la Société Générale de Presse qui édite notamment le *Bulletin Quotidien*. Le "BQ" se retrouve chaque jour sur le bureau de nombreux décideurs pour leur donner, en amont, les informations les plus fiables sur la vie politique et sur le parcours des femmes et des hommes qui l'animent. Jean-Michel Pignoux, rédacteur en chef adjoint de la rédaction politique de la Société Générale de Presse a collaboré activement à cet ouvrage.

39 €

770 pages

Format 16x24

ISBN

978-2-901484-01-1

577deputes@SGPresse.fr

Tél. 01 40 15 17 89

Fax 01 40 15 17 15

www.SGPresse.fr

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
DE PRESSE
ET D'ÉDITIONS

Bon de commande

Je soussigné(e), (NOM Prénom).....

ORGANISME

FONCTION

ADRESSE

CODE POSTAL - VILLE

TELEPHONE Email

FACTURATION (si différente)

ADRESSE

désire recevoir _____ exemplaire(s) de "577 Députés à élire" au prix de 39 € TTC l'unité (Tva 5,5% incluse) (étranger : 39 € HT, port étranger inclus) soit un total de _____ Euros. Vous trouverez ci-joint notre règlement.

DATE, SIGNATURE

ET CACHET

◆ SGPresse Editions est un département de la Société Générale de Presse ◆

13, av de l'Opéra, 75039 Paris Cedex 01 ◆ Tél. 01 40 15 17 89 ◆ Fax 01 40 15 17 15 ◆ www.SGPresse.fr ◆ SAS au capital de 38 753 € ◆ APE 221 C

CCP Paris - RIB: 30041 00001 0546257.N.020 Clé 27 ◆ Identifiant européen FR 19 592005326 ◆ Siret 592 005 326 00018

Table des matières

	<i>pages</i>
Préface de Christophe Barbier, directeur de la rédaction de L'Express	9
Introduction de Pierre Avril, professeur émérite à l'université de Paris-II (Panthéon-Assas)	11
Les 577 circonscriptions classées par département	13
Election présidentielle 2007 : résultats par circonscription législative	751
Calendrier prévisionnel des élections	767
Calendrier historique des élections et des référendums depuis 1944.....	767
Liste des Gouvernements de la V ^e République.....	770
Sigles et abréviations	771

Préface

SOS députés !

par Christophe Barbier

Directeur de la rédaction de
l'hebdomadaire *L'Express*

Les législatives n'existent plus. Le Parlement ne sert à rien.

Aux zincs de la France de 2007, cette double affirmation ne manque pas de recueillir une approbation plébiscitaire. Parce qu'elle est vraie... et fausse! Parce qu'elle porte en elle le vaste doute des Français sur leur démocratie représentative, reflet noyé d'ombre des espoirs qu'ils continuent d'investir dans la politique.

Les 10 et 17 juin prochains, plus de 40 millions d'électrices et d'électeurs devront donner un visage à leur circonscription. Toutes et tous, ils enverront pour cinq ans à l'Assemblée un représentant de la nation, chargé de voter les lois, de réformer le pays. Toutes et tous, ils songeront surtout aux services de proximité que pourra rendre cet élu, mi-assistante sociale, mi-rançonneur de la réserve parlementaire.

Avant ces deux dimanches d'urnes, une présidentielle aura consacré la victoire d'un camp, et nimbé d'hypothèques les espoirs législatifs des vaincus. Telle est la rançon du quinquennat : la moitié du résultat des législatives se joue lors de la présidentielle, le 17 juin est en germe dans le 6 mai. Il fut un temps où les élections législatives intervenaient au cours du mandat présidentiel. Evaluation du septennat, confirmation ou punition pour le chef de l'Etat, les législatives avaient alors, presque, la force de la présidentielle. Les citoyens, usagers de la Constitution, avaient inventé la cohabitation, envoyant un président-bis à Matignon, craignant l'immobilisme mais espérant l'équilibre, voire l'addition des audaces de gauche aux sagesse de droite, la tempérance des laxismes de l'un par les rigueurs de l'autre.

Avec le quinquennat, les godillots sont revenus piétiner les tapis du Palais-Bourbon. Une grande partie des députés - 300? 350? - ne sont élus que parce que leur champion a emporté la présidentielle. C'est d'ailleurs là que *577 députés à élire* trouve tout son intérêt : une tradition politique locale, un petit bonus personnel, une guerre fratricide dans un camp et une majorité s'effondre ou se cristallise. Hors ces particularismes que Brice Socol et Patrick Lafarge ont débusqués, dans les circonscriptions où le rapport droite gauche est piqué par l'étroite fourchette 48%-52%, le vainqueur devra son siège au président ou à la présidente. Et ne pensera sa propre réélection en 2012 qu'indexée sur celle du chef de l'Etat. C'est ainsi que l'Assemblée sera, cinq ans durant, disciplinée et docile...

Il y a deux solutions pour lutter contre cette fatalité, qui amène le législatif à "exécuter" les désirs de l'exécutif, en une sorte d'inversion institutionnelle, véritable "coup d'Etat permanent", comme le dénonça François Mitterrand avant d'en être, élu président, l'instigateur inflexible et le promoteur inépuisable...

La première solution est de... réduire le mandat des députés. Le quinquennat présidentiel se justifiait par l'accélération du temps. Voyages, communications : tout allait plus vite depuis 100 ans, sauf la démocratie. Mais il fallait maintenir un décalage entre le temps présidentiel et celui des députés : le quinquennat "sec" a surtout desséché la vie politique! Avec des législatives au bout de quatre ans, un président serait obligé de bien travailler, pour éviter une défaite et une cohabitation d'une année, c'est-à-dire une intense campagne présidentielle contre un Premier ministre auréolé d'une fraîche victoire, qu'il aurait peu de chances, réfugié à l'Elysée, d'user avant leur face-à-face, d'autant que le parti présidentiel pullulerait alors d'ambitieux prompts à lui demander de ne pas se représenter! Autant dire qu'un président confronté dès son élection à un horizon aussi périlleux ne perdrait pas une minute pour lancer les réformes (afin d'en moissonner les bénéfices en quatre ans) et soignerait chaque seconde de son mandat.

Cette solution a un vice : au lendemain de chaque présidentielle, le président prononcerait la dissolution de l'Assemblée nationale, soit pour en retrouver une de sa couleur politique, soit pour donner quatre ans à sa majorité, et non les trois qui lui resteraient. La France alternerait ainsi les législatures de quatre ans et d'une année... ce qui n'est pas très sérieux.

Préface

La seconde solution est beaucoup plus difficile à appliquer.

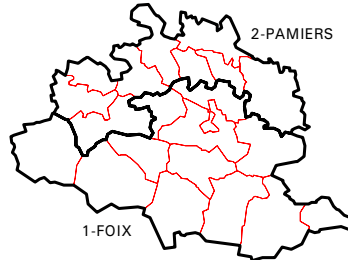
Il s'agit de restaurer les droits et devoirs du Parlement, de lui imposer une musculation forcée, pour qu'il impose ses choix, ses rythmes et ses vues à l'exécutif. Nombre de ces atouts existent déjà : la mission de contrôle n'attend que la volonté des parlementaires pour débarquer dans les ministères, multiplier les commissions d'enquête ou évaluer l'entrée en vigueur et l'efficacité des lois. Il faut rendre à l'Assemblée la maîtrise de son ordre du jour, afin que les trois quarts des textes votés soient des propositions de lois et non des projets de lois. Mieux, que chaque ministre soit flanqué de parlementaires en mission, chargés de rédiger, avec les membres du cabinet et les administrations, les textes qui seront soumis aux assemblées. Ainsi concoctées, les lois pourraient être votées en commission, hormis les textes jugés trop politiques par les groupes parlementaires, qui auraient droit à l'hémicycle, mais à un hémicycle plein! Nominations, auditions des responsables d'administrations, débats publics sur les grands choix de politique étrangère : la vie politique doit quitter le nombril ministériel pour retrouver le cœur parlementaire. Enfin, il conviendrait de libérer le Parlement du marathon budgétaire de l'automne, qui dévore des semaines de débat et n'aboutit qu'à l'adoption d'une loi de finances déjà obsolète lors du vote, puisque les indicateurs économiques vont vite comme la vie, et non au rythme des bleus ministériels ou du train des sénateurs... Le budget doit être pluriannuel et permanent, confié dans ses incessantes évolutions à la vigilance des parlementaires.

Rien de cela ne constitue une révolution, mais nécessite, outre un bon sens qui n'est pas souvent français, une denrée rare en politique : le courage. Courage des parlementaires, pour s'emparer des droits qu'ils ont déjà. Courage du prochain chef de l'Etat, pour remettre l'exécutif à sa place et la démocratie dans le bon sens.

Et si les électeurs, lors des prochaines échéances, renaient ce critère pour départager les candidats : le courage ?



09 Ariège



1^{re} circ. - M. Augustin BONREPAUX (PS)

[Cantons : Ax-les-Thermes, La Bastide-de-Sérou, Les Cabannes, Castillon-en-Couserans, Foix-Rural, Foix-Ville, Lavelanet, Massat, Oust, Quérigut, Tarascon-sur-Ariège, Vailhès, Vicdessos]

Législatives (Nom – Etiquette – score 2 ^e tour sauf indication)				Présidentielle
1988	1993	1997	2002	1995
A. Bonrepaux (PS)	A. Bonrepaux (PS)	A. Bonrepaux (PS)	A. Bonrepaux (PS)	J. Chirac
59.59 % (1 ^{er} T)	56.83 %	69.90 %	66.57 %	37.50 %

Composée de 13 cantons, cette circonscription se situe au Sud du département et longe la totalité de la frontière espagnole ; la ville principale est la préfecture, Foix.

Terre de gauche par excellence et plus particulièrement du PS, elle fut tenue de **1958** à 1962 par Jean Durroux, député socialiste durant toute la IV^e République, après avoir siégé aux deux Assemblées constituantes, puis, sans interruption, de **1962** à 1981, par Gilbert Faure.

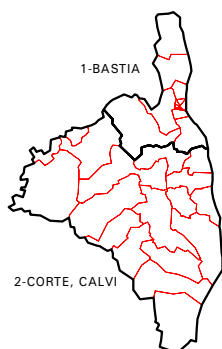
Depuis **1981** règne ici Augustin Bonrepaux, enseignant, maire d'Orlu de 1966 à 1995, conseiller général d'Ax-les-Thermes depuis 1976 et qui, implanté à l'Est de la circonscription, aura complété son parcours par la prise sur la droite de la ville d'Ax-les-Thermes en 1995 et par son élection en 2001 à la présidence du Conseil général de l'Ariège. Il fut président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale de 1998 à 2000, lorsque Henri Emmanuelli dut abandonner temporairement son mandat à l'Assemblée nationale en raison de sa condamnation.

En 1986, le redécoupage a porté ici sur 4 cantons, faisant de cette circonscription celle de la montagne pyrénéenne (avec 3 nouveaux cantons), le canton de Mirepoix (ancien fief de Gilbert Faure) étant, lui, écarté. Le président de la République réélu au printemps **1988** avec 54 % en France réalisa, ici, 65,8 %. Il est à noter qu'Augustin Bonrepaux fut de 1988 à 1990, puis de 1992 à 1994, président de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM).

Le PS a cependant connu quelques difficultés, comme la fin de règne difficile du président du Conseil général Robert Naudi (1985-2001) qui se traduit par la perte, pour son parti, de sa mairie de Tarascon-sur-Ariège en 2001 au profit d'opposants de gauche, ancien du PS et du PC. De même, à Lavelanet la droite gagna le canton en 1992 puis la mairie en 1995. En 1998 et en 2001, le PS reprit les choses en main avec l'élection de Jean-Pierre Bel (gendre de Robert Naudi) comme sénateur en 1998 (il préside le groupe socialiste du Sénat depuis 2004), puis comme maire de Lavelanet en 2001. Le PS détient tous les cantons de la circonscription, sauf celui de Massat, gagné en 2000 dans le cadre d'une élection partielle puis gardé en 2001 par un élu Divers Droite, Pierre Auriac-Meilleur.

2007, un siège PS au premier ou au deuxième tour

Après six mandats effectués et rattrapé par l'âge (71 ans), le député socialiste Augustin Bonrepaux a pris la décision de céder son "siège en or" à sa suppléante, PS, Frédérique Massat, première adjointe de Foix et actuelle vice-présidente du Conseil régional de Midi-Pyrénées chargée de l'environnement, du développement durable et des énergies renouvelables (elle est la fille de l'ancien député de la 2^e circonscription, René Massat). L'UMP présente ici Jacqueline Rougé qui part sans trop d'illusion pour la victoire.



2B Haute-Corse

.../...

2^e circ. - M. Paul GIACOBBI (app.PS)

[Cantons : Alto-di-Casacconi, Belgodère, Bustanico, Calenzana, Calvi, Campoloro-di-Moriani, Castifao-Morosaglia, Corte, Fiumalto-d'Ampugnani, Ghisoni, L'Île-Rousse, Moïta-Verde, Niolu-Omessa, Orezza-Alesani, Prunelli-di-Fiumorbo, Venaco, Vescovato, Vezzani.]

Législatives (Nom – Etiquette – score 2 ^e tour sauf indication)				Présidentielle
1988	1993	1997	2002	1995
P. Pasquini (URC-RPR)	P. Pasquini (UPF-RPR)	P. Patriarche (DVD)	P. Giacobbi (PRG)	J. Chirac
51.28 %	51.45 %	55.62 %	57.61 %	58.53 %

Elle est composée de 18 cantons et est à dominante rurale, avec pour ville principale Corte au centre, et relie la Balagne sur la côte occidentale avec Calvi, à l'Ouest, à la côte orientale avec Aléria et Ghisonaccia, à l'Est.

La loi du 15 mai 1975 qui a partagé la Corse en deux nouveaux départements, Corse-du-Sud et Haute-Corse, a créé cette nouvelle circonscription rurale avec des cantons issus des anciennes 1^{re} et 3^e circonscriptions de la Corse. La 1^{re} élection législative, en **1978**, opposa au 2^e tour le candidat MRG François Giacobbi, vainqueur au 1^{er} tour du candidat du PS implanté à Aléria de père en fils, au candidat RPR Pierre Pasquini, vainqueur au 1^{er} tour du député suppléant sortant de l'ancienne 3^e circonscription. Au soir du 2^e tour, l'ancien résistant, député (UNR) des Alpes-Maritimes de 1958 à 1967, maire de l'Île Rousse (à l'Ouest) depuis 1971, Pierre Pasquini, fut élu député, face au favori François Giacobbi, sénateur depuis 1962 (il le resta jusqu'à son décès en 2001), élu de Venaco (au Sud) depuis 1951, président du Conseil général (Corse puis Haute-Corse) depuis 1959 et président de la Région depuis 1979, ancien secrétaire d'Etat et ancien député radical sous la IV^e République. Il était le fils de Paul-Marie Giacobbi, ancien maire de Venaco de 1922 à sa mort en 1951, ancien sénateur Radical sous la III^e République, ancien résistant et ancien député sous la IV^e République et ancien ministre presque en continu de 1944 à sa mort, petit-fils de Marius Giacobbi, ancien député, ancien sénateur, ancien élu de Venaco... en résumé l'archétype du chef de clan, patron de la gauche en Corse.

La victoire présidentielle de François Mitterrand le 10 mai **1981** permit au candidat MRG de François Giacobbi, Jean-Paul Luisi, né à Venaco et élu du canton de Niolu-Omessa (au centre), de devancer le candidat du PS, Antoine Sanguinetti, amiral (CR) et frère de l'ancien secrétaire général de l'UDR Alexandre Sanguinetti, au soir du 1^{er} tour puis d'être élu député face au sortant au 2^e tour. En **1986**, au scrutin de listes départementales, seul Pierre Pasquini fut élu député.

Le redécoupage apporta 4 cantons de la grande banlieue Sud de Bastia. Les élections législatives de juin **1988** opposèrent le sortant RPR Pierre Pasquini à un jeune candidat PRG, Paul Giacobbi, fils de François, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, maire de Venaco depuis 1982. Le sortant RPR fut réélu au 2^e tour avec l'appui de voix du PS et de nationalistes opposés à la domination de la famille Giacobbi. Les côtes Ouest et Est votèrent RPR, alors que le Centre et le Sud choisirent le MRG. La période 1992-**1993** tourna à la défaite générale de la gauche, avec la perte du Conseil général par François Giacobbi, puis l'élimination des candidats de gauche pour le 2^e tour des législatives, qui vit le sortant RPR réélu de peu face à Paul Patriarche, réputé proche de l'UDF et implanté à Belgodère. Le député réélu, fidèle de Jacques Chirac nouveau président de la République, fut nommé, en mai 1995, ministre des Anciens combattants et victimes de guerre.

Le fait d'être ministre en **1997** ne lui épargna pas l'humiliation d'être éliminé au soir du 1^{er} tour de la législative anticipée, par Paul Patriarche, devenu DL, qui fut élu député facilement, face à Paul Giacobbi, maire et nouvel élu du canton de Venaco depuis la mort de François Giacobbi en mars. Aux cantonales de 1998, la droite recula dans le département, avec dans la circonscription, la prise par le PS du canton du Campoloro-di-Moriani sur l'ancien député RPR.

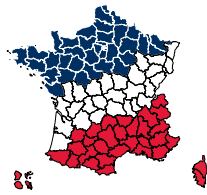
Dans des conditions proches de celles qui conduisirent à la défaite de François Giacobbi en 1992, des élus de droite, cette fois, apportèrent leur soutien à Paul Giacobbi, PRG, qui devint président du Conseil général de Haute-Corse en reprenant ainsi la tradition familiale. En **2002**, le président du Conseil général, Paul Giacobbi, renforcé par les élections de 2001, élu aussi à la Région, qui avait renoncé à sa mairie de Venaco pour cause de cumul en 2001, prit une revanche éclatante sur sa défaite de 1997, en gagnant facilement le siège de député contre le sortant UMP, en recul de plus de 13 %. A l'issue de cette élection, Paul Giacobbi reprit facilement la tradition familiale de parlementaire et de patron du département, alors que son frère ennemi PRG de Bastia, Emile Zuccarelli, sortait de peu vainqueur d'un duel avec un autre élu PRG. En 2003, le référendum du 6 juillet proposé par le ministre de l'Intérieur et soutenu par l'UMP, le PS et une partie du PRG derrière Paul Giacobbi trouva comme 1^{er} opposant Emile Zuccarelli qui put revendiquer la victoire du NON en Corse

Le duel cette fois direct, en 2004, entre les 2 dirigeants PRG fut conclu au soir des élections territoriales par l'avance de la liste d'Emile Zuccarelli avec 13 % en Corse devant la liste de Paul Giacobbi arrivée elle à 10,5 %. Pour l'élection du président de l'Assemblée de Corse, à laquelle la gauche, par son avance en sièges, pouvait prétendre, certaines voix de gauche manquèrent à Emile Zuccarelli, qui fut battu par le candidat de l'UMP. La gauche, avec un candidat PS, gagna un nouveau canton, Belgodère, et Paul Giacobbi, PRG, favorable à l'évolution du statut de la Corse, fut réélu président du Conseil général malgré le poids des élus PRG de Bastia, toujours partisans derrière Emile Zuccarelli, de la Corse dans la République.

2007, au cœur du maquis, une saga familiale qui devrait se poursuivre

Face à Paul Giacobbi, député sortant PRG et président du Conseil général soutenu par le PS, l'UMP a investi dans un premier temps Ange Santini, président du Conseil exécutif de Corse depuis 2004, maire de Calvi de 1995 à 2005 et actuel 1^{er} adjoint, puis au final a préféré investir une femme de 39 ans, juriste, élue à la Région et maire de La Porte, Stéphanie Grimaldi.

Rassuré par la participation d'Emile Zuccarelli à la campagne de Ségolène Royal et par l'appui constant du PS ici, le député est optimiste pour le 1^{er} duel qui va l'opposer à la candidate de l'UMP, encore peu connue de la circonscription qu'arpenite, de père en fils, la famille Giacobbi.



577

Députés à élire

Dictionnaire des circonscriptions

577 députés vont être élus en juin prochain. Leurs circonscriptions sont ici passées au peigne fin : historique détaillé, personnalité du sortant, contexte des investitures, profil des prétendants.

577 circonscriptions décortiquées dans un style journalistique par deux spécialistes de la carte électorale qui nous livrent une analyse fine des enjeux et des rapports de force en présence.

Un ouvrage de référence qui détaille pour tous les publics (simples citoyens, décideurs politiques et économiques, universitaires, journalistes...), les perspectives de cette échéance nationale majeure à un moment où les Français semblent aspirer à un profond renouvellement de la classe politique.

Les Auteurs sont de fins connaisseurs des arcanes de la vie politique et parlementaire. Brice Soccol est diplômé de l'ESSEC et de l'Institut des hautes études internationales. Après avoir été successivement chargé de mission au Parlement européen pour l'UDF et délégué général du Parti Radical, il était, jusque là, conseiller, chargé des relations avec les collectivités territoriales et de l'égalité des chances au cabinet du ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement. Patrick Lafarge est un spécialiste de la vie politique et parlementaire, consultant pour de nombreux élus et entreprises; il a collationné, au fil des ans, une importante documentation.

Préfacé par Christophe Barbier, observateur privilégié de la vie politique française, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire "L'Express" et journaliste politique sur LCI. Pierre Avril, professeur émérite à l'université de Paris-II (Panthéon-Assas), membre de la Commission des archives constitutionnelles de la V^e République, auteur de nombreux ouvrages sur le Parlement et le droit constitutionnel en a rédigé l'introduction.

www.SGPresse.fr



ISBN 978-2-901484-01-1

Geodif - G43075

39 € prix France TTC

SGPresse

